



Concept de sélection : Championnat du monde de ski alpinisme Morgins 2025

ISMF World Championship, Morgins / SUI

02.03.2025-10.03.2025

29 octobre 2024

1 Date de la manifestation

ISMF World Championship, Morgins / SUI, 02.03.2025-10.03.2025

2 Quotas

Individual Race

Femmes

Max 4 athlètes U18 2007 - 2008

Max 4 athlètes U20 2005 – 2006

Hommes

Max 4 athlètes U18 2007 - 2008

Max 4 athlètes U20 2005 - 2006

Vertical Race

Femmes

Max 4 athlètes U18 2007 - 2008

Max 5 athlètes U20 2005 – 2006

Hommes

Max 4 athlètes U18 2007 - 2008

Max 4 athlètes U20 2005 - 2006

Sprint Race

Femmes

Max 4 athlètes U18 2007 - 2008

Max 4 athlètes U20 2005 – 2006

Hommes

Max 4 athlètes U18 2007 - 2008

Max 4 athlètes U20 2005 - 2006

Mixed Relay Race

2 Teams

3 Sélections

Période de sélection :

07.12.2024.– 10.02.2025

Compétitions définies par la fédération nationale

Individual Race

- 05.01.2025 – CAS Youth Cup – Grindelwald
- 26.01.2025 – CAS Youth Cup Derby de l'Arpille – Ravoire
- 08.02.2025 – ISMF YWC Malino Brdo / SVK

Vertical Race

- 27.12.2024 – CAS Youth Cup La foilleuse – Morgins (CS)
- 09.02.2025 – ISMF YWC Malino Brdo / SVK

Sprint Race

- 07.12.2024 – Championnat Suisse de sprint - Davos (CS)
- 21.12.2024 – ISMF YWC Crévacol – Saint-Rhémy-en-Bosses / ITA
- 19.01.2024 – CAS Youth Cup – La Berra / Jaun
- 25.01.2025 – ISMF YWC Forni di Sopra / ITA

Mixed Relay Race

- 08.12.2024 - Course de sélection interne - Davos
- 22.12.2024 – ISMF YWC Crévacol – Saint-Rhémy-en-Bosses / ITA
- 28.12.2024 – Course de sélection interne - Les Crosets
- 26.01.2025 – ISMF YWC Forni di Sopra / ITA

Si une compétition de qualification prévue est annulée, la fédération nationale peut en désigner une autre dont les conditions permettent d'atteindre la performance exigée. Si le niveau d'une compétition de qualification est faible (niveau des athlètes présents et nombre de participants), le Club Alpin Suisse CAS peut annuler sa reconnaissance en tant que telle ou la pondérer différemment.

Critères de sélection

Pour pouvoir faire l'objet d'une proposition de sélection, **les athlètes doivent remplir les critères suivants** :

- Individual race : remplir les critères en individuelle ou en vertical
- Vertical race : remplir les critères en vertical ou en individuelle
- Sprint race : remplir les critères en Sprint
- Mixed Relay race : pas qualificatif

Les courses de sélections du Mixed Relay seront utilisées afin de définir comment les équipes seront formées par la fédération.

La technique sera évaluée par l'entraîneur national grâce à une échelle de 1 à 5 sur les critères suivants : dépeutage, repeutage, manipulation portage, technique de marche et descente.

Femmes

- 2x Top 8 sur le circuit ISMF Youth World Cup
ou
- 1x Top 8 sur le circuit ISMF Youth World Cup et 1x Top 2 lors des courses de sélection nationales
ou
- 2x Top 2 lors des courses de sélection nationales

Hommes

- 2x Top 10 sur le circuit ISMF Youth World Cup
ou
- 1x Top 10 sur le circuit ISMF Youth World Cup et 1x Top 2 lors des courses de sélection nationale
ou
- 2x Top 2 lors des courses de sélection nationales

Atteindre les critères de performances exigés ne débouche pas automatiquement sur une sélection pour les championnats du monde de ski alpinisme.

Critères supplémentaires :

Potentiel

- Capacités techniques spécifiques : descente, montée, changements (PISTE).
- LEMOVIS (PISTE)
- Courbe de forme
- Potentiel en vue de futurs Jeux Olympiques/championnat du monde/europe

Trois points par critères sont distribués. Au total, 12 points sont distribués pour le potentiel. Une liste de classement pour le potentiel par catégorie est établie.

Divers

- La densité de performance, le niveau de la course, le retard sur la ou le vainqueur ainsi qu'une comparaison avec les athlètes de l'équipe nationale sont également pris en compte.
- Les quotas par catégorie seront seulement donnés aux athlètes capables de réaliser un Top 10 lors des championnats du monde dans la discipline concernée. Si le nombre d'athlètes remplissant les critères principaux excède le nombre de places de quota disponible.
- Si une place de quota n'est pas remplie et que la commission de sélection estime qu'un athlète ou une athlète (n'ayant pas rempli(e) les critères principaux) a le potentiel de médaille, cette place peut lui être attribuée. Si plusieurs athlètes sont dans ce cas pour une seule place de quota, la décision revient à la commission de sélection
- La participation à toutes les disciplines des championnats du monde est une décision prise par l'entraîneur national et le responsable de la relève en fonction des critères atteints, du potentiel de l'athlète dans la/les disciplines concernées et le programme des compétitions.

Clause médicale

Les athlètes dont le potentiel d'obtention d'une médaille est avéré peuvent bénéficier d'une dérogation spéciale pour des motifs médicaux. Le certificat médical doit être établi **directement après** le début de la maladie ou la blessure afin qu'une éventuelle sélection soit possible. Le chef de la relève doit en être informé le plus rapidement possible.

Si un athlète ou une athlète sélectionné(e) présente des problèmes de santé, le chef de la relève doit en être immédiatement et complètement informé. Un examen obligatoire peut être imposé à l'athlète par un médecin ou un médecin de la fédération. Le comité de sélection avec un médecin ou un médecin de la fédération décide de la participation définitive de l'athlète.

Commission de sélection

La Commission de sélection se compose de :

- Urs Stöcker, chef du secteur sports de performance (avis décisif en cas d'égalité)
- Denis Vanderperre, chef du sport de performance
- William Déglise, responsable de la relève
- Aurélien Lathion, entraîneur national de la relève

Si une athlète ou un athlète possède une relation en coaching privé avec un membre de la commission, ce-dernier sera retiré de la commission de sélection pour l'athlète en question.

4 Communication

La fédération nationale communique le concept de sélection en ligne sur le site du Club Alpin Suisse CAS. La liste de sélection définitive est communiquée par le chef de la relève par email.

5 Agenda

Début de la période de sélection : 01.12.2024

Fin de la période de sélection : 10.02.2025

Annonce officielle des sélections : 20.02.2025

Bern, octobre 2024



William Déglise

Responsable de la relève Swiss Ski Mountaineering
Chef Nachwuchs Swiss Ski Mountaineering
william.deglise@sac-cas.ch | www.sac-cas.ch